

Mais en voici bien d'une autre!..... Une actrice de Boston a donné, l'autre jour, à ses amis et admirateurs, un diner chinois auquel avait été convié un jeune ours de deux ans.

La nouvelle dit que l'ours, mis en appétit par l'amabilité de la maîtresse de céans, a dévoré une grande quantité de "chop suey". Il mangea pendant deux heures avec toute l'ardeur de sa belle jeunesse.

On a critiqué, sans doute, la présence de cet animal à pattes plantigrades à la table de l'actrice. Mais, bah! il y en avait probablement d'autres plus vieux..... Un ours de moins ou un ours de plus!.....

Les journaux d'Amérique, et, en particulier, ceux du Canada ont toujours en réserve une bonne histoire d'héritage et ceci remplace souvent dans l'actualité, la question d'Orient pour les journaux d'Europe. Rien de plus passionnant qu'une bonne histoire d'héritage, sans compter que les "oncles d'Amérique" sont bien les seuls gens qui fassent mentir le dicton qui veut que nul ne soit prophète en son pays.

On compte bien, à l'heure qu'il est, une bonne demi-douzaine de familles canadiennes qui ont mis des avocats à la recherche des "véritables descendants" d'un membre de leur famille "mort il y a quelques années, en Californie, et laissant plusieurs millions". Plusieurs même de ces familles se sont déjà ruinées à peu près complètement pour payer les frais des premières recherches. Les avocats étaient, chaque année, sur la piste d'un "cousin" qui allait révéler toute la lignée de descendants de l'oncle de Californie; et, chaque année, il fallait payer les frais de voyage de l'avocat à la recherche du cousin.

Bref! on n'a pas encore vu une famille à la chasse de l'héritage d'un oncle de Californie, toucher un liard de cet héritage.

Les journaux des Etats-Unis font, dans cette chasse aux héritiers de véritables découvertes. Dans l'un d'eux je viens de lire une nouvelle sensationnelle. Il s'agit d'une succession de dix millions, qui est, cette fois, en Louisiane. Un Canadien français y est mort, depuis nombre d'années, et il a laissé, entre autres biens un meuble, un terrain qui a 120 milles de longueur—excusez du peu.—Or les avocats de cette succession, viennent de découvrir un précieux document qui va, du coup, couronner de succès tant de recherches déjà faites; ce document, c'est l'extrait de baptême de l'oncle lui-même, et il a été découvert; devinez où, québécois?..... A Québec même.

Hein? n'est-ce pas que si l'on ne sait pas toujours ce qui se brasse dans la marmite du voisin, l'on n'ignore pas moins ce qui mijote dans la sienne propre?

L'autre jour, il est tombé entre les mains de celui qui signe ces lignes une lettre qui lui était remise de

mains propres par son facteur officiel. Cette lettre qui n'avait pas trouvé "preneur" était adressée à M. X..... poète, Québec. L'auteur de ces lignes ignore encore pourquoi on lui a remis cette missive adressée à un poète, n'ayant jamais écrit un vers de sa vie. Quoi qu'il en soit, sans aucun scrupule, il ouvrit la lettre. Elle était datée du 29 juillet 1912, avait été écrite par une canadienne-française habitant une petite ville américaine et était adressé, en effet, à un de nos poètes canadiens mais décédé voilà dix ans. On le remerciait tout simplement de l'envoi d'un exemplaire de ses poésies à la bibliothèque de la petite ville d'où partait la lettre en question.

Voilà, assurément, un beau cas de retard postal.

On parle souvent de ces retards postaux; en s'impatientant outre mesure, on peut tout massacrer comme l'on dit, quand une lettre que l'on attend arrive vingt-quatre heures en retard. Oyez! beaux impatients qui attendez une sommes d'argent; belles anxieuses qui soupirez après une lettre de votre amoureux, oyez le récit de cet autre triste cas de retard postal. Comme elle laisse loin, cette histoire, celle du chef de gare autrichien qui découvrit récemment, par hasard, un wagon poste plein de lettres égarées depuis plus d'un an sur une voie de garage et comme elle fait oublier le cas personnel que je viens de rappeler!

Or donc, raconte un journal parisien, le 16 brumaire, an V—pour ceux qui n'ont pas eu connaissance de la Révolution, 8 novembre 1798—le citoyen Jarry, juge de paix de Besançon, écrivait au citoyen Siméon de Paris. Entre temps, Siméon fut révoqué. La lettre alla au Parquet, traina, Dieu sait dans quels bureaux, et, finalement, échoua au ministère de l'intérieur, le 20 septembre 1832..... "trente-six ans après."

Or, elle contenait la preuve de l'innocence d'un homme guillotiné comme assassin en 1876.

En fait de retard, ceci, à bien dire, n'a d'égal que certains retards dans les communications téléphoniques, et à ce sujet, voici une histoire que quelqu'un contait ces jours derniers. Inutile de dire que l'histoire n'est pas vraie.....

Un vieillard sortait d'une cabine téléphonique d'un hôtel quand le commis s'approche de lui: Monsieur, c'est quinze sous.

—Mais je vous les ai donnés tout à l'heure, vos quinze sous, en entrant dans la cabine.

—Vous devez faire erreur, monsieur, je ne me souviens pas de cela.

—Je suis sûr pourtant que je vous ai remis cette somme en entrant.

—Je vous répète que vous vous trompez. Le dernier quinze centins que j'ai reçu est celui d'un jeune homme, au moment où il est entré dans la cabine.

—Eh! bien précisément, déclara le vieillard, ce jeune garçon, c'était moi. J'ai vieilli de vingt-cinq ans et les cheveux m'ont blanchi, tant j'ai eu de peine à obtenir la communication.